

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos d'un lavement opaque.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueillie par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger, ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Pôle imagerie médicale
Groupe hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba-Léon 30076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 79 59 50



LAVEMENT OPAQUE CHEZ L'ENFANT

Madame, Monsieur,

Votre médecin a prescrit un LAVEMENT OPAQUE à votre enfant.

Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen et pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

N'oubliez pas de vous munir des anciens examens concernant votre enfant si vous les avez en votre possession. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du **rapport bénéfice-risque** de celle-ci, et toutes les précautions sont prises pour **limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examens diagnostiques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme.

Madame, mademoiselle, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise de rendez-vous, ainsi qu'au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté.

1. Nature de l'acte

Le principe de ce lavement consiste à remplir le colon avec un produit opaque, visible grâce aux rayons X. Ce produit, introduit par voie rectale à l'aide d'une canule, permet une étude du gros intestin et des dernières anses grêles. Il permet non seulement une étude morphologique mais aussi fonctionnelle du gros intestin et du rectum. Le produit se présente sous la forme d'une solution blanche assez épaisse (baryte) ou sous la forme d'un liquide transparent (produit hydrosoluble).

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter le lavement opaque que l'on vous propose peut permettre le dépistage précoce d'une anomalie.

Refuser cet examen peut vous occasionner une perte de chance de dépistage d'une anomalie.

3. Déroulement de l'acte

Pour faire l'examen dans les meilleures conditions de sécurité, un matériel de contention adapté à l'âge de votre enfant (cales de mousse, sacs de sable) sera utilisé. Votre enfant sera entièrement déshabillé et allongé sur la table de radiologie. Une petite canule en plastique, lubrifiée, sera mise en place, par voie anale, dans le rectum. Le produit sera injecté doucement dans l'intestin et sa progression sera suivie au travers d'un écran de télévision. Plusieurs clichés seront pris au fil de la progression du produit. Votre enfant sera de ce fait mobilisé dans différentes positions sur la table. Dans certaines indications, une étude spécifique sera faite sur le rectum. Pour cela des clichés supplémentaires seront pris au cours de l'évacuation du produit. **Si vous le souhaitez et si vous n'êtes pas enceinte, vous pouvez assister à l'examen et rester à côté de votre enfant afin de le rassurer.** Bien que l'examen soit réalisé par une équipe entraînée, le voir faire chez son propre enfant peut être parfois mal supporté auquel cas vous n'êtes pas tenu d'y assister. Si vous préférez patienter en salle d'attente, le personnel vous informera du déroulement de l'examen. Un résultat oral vous sera donné en fin d'examen par le médecin responsable du poste. Le compte-rendu écrit sera joint aux clichés et vous sera donné dans un délai le plus bref possible mais variable puisque dépendant de l'activité du service.

4. Bénéfices escomptés

En cas d'anomalie dépistée, cet acte permet de donner toutes les chances de guérison.

5. Risques, incidents et complications

Les risques de cet examen sont faibles. Les complications observées sont rares : parfois des douleurs au moment du remplissage (spasmes), exceptionnellement, une perforation de l'intestin ou une péritonite. Vous pouvez, bien sûr, demander au médecin qui réalise l'examen toute précision supplémentaire sur la nature, les buts et les risques de ce lavement opaque.

En matière d'irradiation, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients, compte-tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. La formation du personnel, les contrôles fréquents du matériel et l'aménagement spécial de la salle d'examen ont été étudiés pour que l'irradiation de votre enfant soit aussi faible que possible mais suffisante pour obtenir une qualité d'image indispensable au diagnostic. La dose d'irradiation reçue par votre enfant est mentionnée sur le compte-rendu de l'examen permettant ainsi un suivi.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Dans le cas unique d'un lavement baryté en double contraste, un régime sans résidu doit être réalisé pendant les 3 jours qui précèdent la date de l'examen ainsi qu'un lavement évacuateur la veille au soir. Vous pouvez nous contacter pour de plus amples renseignements.

Dès votre retour à la maison : Dans le cas de l'utilisation du produit baryté et dans les jours qui suivent l'examen, la présence d'un produit blanc dans les selles est tout à fait normale. Dans le cas de l'utilisation du produit hydrosoluble, les selles peuvent être plus liquides.

7. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle.)